

Vœu de soutien aux Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Il y a dix ans, alors que la Gauche plurielle était au pouvoir, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions donnait naissance aux Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Depuis, ces dispositifs qui associent villes, communautés urbaines, régions, l'Etat et l'Union Européenne, par le biais du Fonds social européen (FSE) oeuvrent à l'insertion dans le monde du travail des personnes en grande difficulté sociale en coordonnant et en mobilisant tous les acteurs de l'Emploi tels que les collectivités locales, les entreprises, les organismes de formation et d'insertion, notamment.

Lors de la table-ronde organisée le 13 mai dernier par l'Association Alliance Villes Emploi, Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi exposait sa vision des politiques de l'emploi, en apportant un soutien appuyé aux Maisons de l'Emploi et aux PLIE qu'ils qualifiait d'« outils irremplaçables pour l'insertion durable des personnes les plus en difficulté ». Par ailleurs, avec la récente clôture du Grenelle de l'Insertion sous le patronage de Martin Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et la promulgation en février dernier de la loi relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi, les intervenants du secteur de l'insertion professionnelle sont donc largement mis en lumière.

Or les difficultés financières auxquelles sont confrontées les PLIE d'Ile de France sont telles qu'elles compromettent gravement la mise en œuvre de leur mission.

En effet, l'enveloppe du FSE affectée aux PLIE pour la période 2007-2013 est notoirement insuffisante pour garantir la poursuite de leur activité au service des demandeurs d'emploi les plus en difficultés. Après les fortes baisses infligées aux PLIE en 2007 et 2008 – moins 32% en moyenne – il ne reste que 50 millions d'euros pour couvrir les cinq années à venir, alors que les PLIE avaient consommé plus de 22 millions d'euros en 2006.

En outre, les PLIE n'ont perçu à ce jour aucun versement du FSE pour mettre en œuvre leurs programmations 2007 et 2008. Les collectivités locales ne peuvent plus assumer les avances de trésorerie. Les structures associatives supports des PLIE ne sont plus en mesure de faire face au paiement des salaires ni de remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs opérateurs, ce qui fragilise toutes les structures d'insertion de nos territoires, comme, par exemple, à Ivry l'association « Atout majeur ». Face à la gravité de la situation, l'Union régionale des PLIE a décidé de se mobiliser.

Considérant que

- les PLIE constituent un outil essentiel de lutte contre les exclusions et en faveur de l'emploi ayant fait la preuve de leur efficacité depuis leur création,
- l'accompagnement des publics les plus fragiles au retour à l'emploi nécessite la mise à disposition de moyens,
- il n'est pas du rôle des collectivités territoriales de se substituer aux responsabilités de l'Etat,

Le conseil municipal d'Ivry

- Soutient la démarche impulsée par l'Union Régionale des PLIE auprès de Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi
- Exige le versement rapide des avances sur subvention de 2007 et 2008, ainsi que le versement des acomptes 2007 sur la base des bilans intermédiaires fournis par les PLIE
- Demande l'augmentation de l'enveloppe affectée aux PLIE en 2007-2013 par l'affectation des crédits européens non consommés
- Demande l'intervention financière directe de l'Etat.